



informam

N°12
Avril - Juin 2009

BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PIÉMONT OLORONNAIS



LES ATELIERS DU TRIMESTRE

calendrier

© mars-avril

| L'ÎLOT MÔMES | | |
|--|--------------|---|
| LUNDI 30 | 9h30 - 11h30 | Les jeux de construction |
| MARDI 31 | 9h30 - 11h30 | Les jeux de construction |
| JEUDI 02 | 9h30 - 11h30 | Les jeux de construction |
| VENDREDI 03 | 9h30 - 11h30 | ATELIER ANNULÉ - Festival Petite Enfance à Pau |
| LUNDI 06 | 9h30 - 11h30 | Création autour de Pâques |
| MARDI 07 | 9h30 - 11h30 | Création autour de Pâques |
| JEUDI 09 | 9h30 - 11h30 | Création autour de Pâques |
| VENDREDI 10 | 9h30 - 11h30 | Création autour de Pâques |
| LUNDI 27 | 9h30 - 11h30 | Atelier peinture |
| MARDI 28 | 9h30 - 11h30 | Atelier peinture |
| JEUDI 30 | 9h30 - 11h30 | Atelier peinture |
| VENDREDI 23 | 9h30 - 11h30 | Atelier peinture |
| SALLE OGEU | | |
| MARDI 31 | 9h30 - 11h30 | Éveil musical avec Véronique Nadeau de L'école des champs |
| MARDI 28 | 9h30 - 11h30 | Petits bricolages de printemps |
| CENTRE D'ANIMATION QUARTIER NOTRE-DAME | | |
| MARDI 07 | 9h30 - 11h30 | Jeux de manipulation |

© mai

| L'ÎLOT MÔMES | | |
|--------------|---------------|--|
| LUNDI 04 | 9h30 - 10h30 | Résidence d'artiste avec Natacha Grenet |
| | 10h30 - 11h30 | |
| MARDI 05 | 9h30 - 10h30 | Résidence d'artiste avec Natacha Grenet |
| | 10h30 - 11h30 | |
| JEUDI 07 | 9h30 - 10h30 | Résidence d'artiste avec Natacha Grenet |
| | 10h30 - 11h30 | |
| LUNDI 11 | 9h30 - 10h30 | Résidence d'artiste avec Natacha Grenet |
| | 10h30 - 11h30 | |
| MARDI 12 | 9h30 - 11h30 | Bienvenue aux petits jardiniers du relais ! |
| JEUDI 14 | 9h30 - 11h30 | Bienvenue aux petits jardiniers du relais ! |
| VENDREDI 15 | 9h30 - 11h30 | Bienvenue aux petits jardiniers du relais ! |
| LUNDI 18 | 9h30 - 10h30 | Redécouvrons le jeu du "koala et ses amis" ! |
| | 10h30 - 11h30 | |
| MARDI 19 | 9h30 - 10h30 | Redécouvrons le jeu du "koala et ses amis" ! |
| | 10h30 - 11h30 | |
| LUNDI 25 | 9h30 - 11h30 | Préparation de cadeaux pour fêter les papas et les mamans... |
| MARDI 28 | 9h30 - 11h30 | Préparation de cadeaux pour fêter les papas et les mamans... |
| JEUDI 30 | 9h30 - 11h30 | Préparation de cadeaux pour fêter les papas et les mamans... |
| VENDREDI 23 | 9h30 - 11h30 | Préparation de cadeaux pour fêter les papas et les mamans... |

| SALLE OGEU | | |
|--|--------------|--------------------------------|
| MARDI 12 | 9h30 - 11h30 | Jeux de manipulation |
| MARDI 26 | 9h30 - 11h30 | Atelier peinture |
| CENTRE D'ANIMATION QUARTIER NOTRE-DAME | | |
| MARDI 05 | 9h30 - 11h30 | Petits bricolages de printemps |
| MARDI 19 | 9h30 - 11h30 | Atelier peinture |

© juin-juillet

Ce programme d'animations a été établi à titre indicatif et peut être modifié.

| L'ÎLOT MÔMES | | |
|--|-------------------------------|---|
| MARDI 02 | 9h30 - 11h30 | Peinture : place aux artistes ! |
| JEUDI 04 | 9h30 - 11h30 | Peinture : place aux artistes ! |
| VENDREDI 05 | 9h30 - 11h30 | Peinture : place aux artistes ! |
| LUNDI 08 | 9h30 - 11h30 | Psychomotricité |
| MARDI 09 | 9h30 - 11h30 | Psychomotricité |
| JEUDI 11 | 9h30 - 11h30 | Psychomotricité |
| VENDREDI 12 | 9h30 - 11h30 | Psychomotricité |
| LUNDI 15 | 9h30 - 11h30 | Les jeux d'eau |
| MARDI 16 | 9h30 - 11h30 | Atelier cuisine |
| JEUDI 18 | 9h30 - 11h30 | Atelier cuisine |
| VENDREDI 19 | 9h30 - 11h30 | Atelier cuisine |
| LUNDI 22 | 9h30 - 10h30 10h30 - 11h30 | Jouons avec "le koala et ses amis" ! |
| MARDI 23 | 9h30 - 10h30 10h30 - 11h30 | Jouons avec "le koala et ses amis" ! |
| JEUDI 25 | 9h30 - 10h30 10h30 - 11h30 | Jouons avec "le koala et ses amis" ! |
| VENDREDI 26 | 9h30 - 10h30 10h30 - 11h30 | Jouons avec "le koala et ses amis" ! |
| LUNDI 29 | 9h30 - 11h30 | Les jeux d'eau |
| MARDI 30 | 9h30 - 11h30 | Atelier cuisine |
| JEUDI 02 | 9h30 - 11h30 | Atelier cuisine |
| VENDREDI 03 | 9h30 - 11h30 | Atelier cuisine |
| SALLE OGEU | | |
| MARDI 09 | 9h30 - 11h30 | Promenade à Ogeu ! |
| MARDI 23 | 9h30 - 11h30 | Place aux jeux d'imitation... |
| CENTRE D'ANIMATION QUARTIER NOTRE-DAME | | |
| MARDI 02 | 9h30 - 11h30 | Éveil musical avec Véronique Nadeau de L'école des champs |
| MARDI 16 | 9h30 - 11h30 | Éveil musical avec Véronique Nadeau de L'école des champs |
| MARDI 30 | 9h30 - 11h30 | Éveil musical avec Véronique Nadeau de L'école des champs |

ATELIERS DE LASSEUBE :

Pour différentes raisons, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer pour l'instant les dates des prochains ateliers. Nous le ferons dès que possible auprès des personnes participant régulièrement à ces ateliers.

Animations sur inscription

Le koala et ses amis

Les enfants pourront redécouvrir le jeu "Le koala et ses amis" lors des ateliers suivants : lundi 18 et mardi 19 mai, lundi 22, mardi 23, jeudi 25 et vendredi 26 juin.

Afin de mieux en profiter, deux groupes seront constitués l'un à 9h30 et l'autre à 10h30. Merci de nous préciser votre choix concernant l'horaire.

Résidence d'artiste avec Natacha Grenet les lundi 4, mardi 5, jeudi 7

Et lundi 11 mai

Dans le cadre du programme d'éveil culturel des tout-petits, le département organise des résidences d'artistes dans les lieux où les enfants sont accueillis. Les objectifs de ces "résidences d'artistes" sont de créer au milieu des enfants, faire découvrir le monde de l'art, s'inspirer de la présence des enfants et sensibiliser les professionnels de la petite enfance à l'univers d'un artiste.

Nous avons cette année l'opportunité d'accueillir Natacha Grenet au sein du Relais Assistantes Maternelles. L'artiste nous propose une création et installation art plastique : "Des grigris pour un conte". Il s'agit "d'illustrer un conte à travers la création de "grigris" et la réalisation de mobile : l'imaginaire du conte sera illustré par une création artistique en volume, les objets et les matériaux utilisés seront détournés et vivront une autre vie "...

La semaine où Natacha Grenet viendra en résidence, les groupes prévus à l'Ilot Mômes restent identiques, mais vous devez vous répartir sur deux créneaux horaires différents. Merci de nous le préciser avant vendredi 17 avril.

LES TEMPS D'ACCUEIL LE MARDI APRÈS-MIDI

Soutien à la pratique et apport de notions juridiques et administratives

Comme les trimestres précédents, ces temps de rencontre se déroulent tous les mardis de 15h30 à 17h00 dans la salle du RAM. Vous pouvez vous y rendre librement, à l'heure qui vous convient.

Lors des temps de réflexion autour de la pratique, il s'agit de vous accompagner dans vos interrogations, vos difficultés, de proposer un espace de paroles et de réflexion et de vous soutenir dans votre pratique professionnelle.

Les temps d'accompagnement juridique et administratif viennent répondre aux questions que vous vous posez dans ce domaine.

| Soutien à la pratique avec Sandrine Nabères | Accompagnement juridique et administratif avec Brigitte Larrensou |
|---|---|
| Mardi 5 mai | Mardi 12 mai |
| Mardi 26 mai | Mardi 9 juin |
| Mardi 16 juin | |

Un espace aménagé pour les adultes et les enfants est proposé : l'animatrice proposant des rencontres autour du jeu aux enfants, l'assistante maternelle est disponible pour échanger avec l'intervenant.

Les rendez-vous à ne pas manquer

★ JEUDI 9 AVRIL À 15H30 - PARCOURS SANTÉ DE ST PÉE

Avant le départ pour les vacances de Pâques, une chasse à l'œuf (avec dégustation de chocolat !) est prévue... En cas de pluie, ce rendez-vous sera annulé.

★ MARDI 28 AVRIL À 20H30

Soirée d'information et d'échanges autour de différentes notions de puériculture. Coralie Mallé animera cette soirée, en tant que puéricultrice.

★ MARDI 2 JUIN À 20H30

Soirée échanges avec Sandrine Nabères, psychologue, autour du quotidien de l'enfant et de la pratique professionnelle. Le thème de la soirée sera "le jeu".

LES NOUVELLES MESURES 2009

Loi de financement de la sécurité sociale 2009

Augmentation du nombre d'enfants pouvant être accueillis chez une assistante maternelle :

Dans l'objectif d'accroître l'offre de garde, la loi de financement porte à 4 le nombre d'enfants que l'assistante maternelle peut être autorisée, par décision d'agrément, à accueillir simultanément (Article 108-I, modifiant l'article L.421 -4 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Regroupement d'assistantes maternelles :

La loi autorise les assistantes maternelles à travailler hors de leur domicile, dans un local commun et fixe des règles générales qui seront précisées par décret (Article 108-II).

IMPÔTS 2009

En mai prochain, vous effectuerez votre déclaration fiscale. Pas de changements à signaler cette année. La méthode de calcul reste identique. Nous tenons à votre disposition une documentation qui vous aidera dans vos calculs.

N'hésitez pas à nous solliciter !

spectacle vivant



KAOLIN

Compagnie les Cailloux Sauvages

Mercredi 20 mai 2009 à 9 H 30 à La Chapelle

L'univers de la compagnie Les Cailloux Sauvages s'inscrit « à la croisée du conte, du théâtre d'objet et de la création textile ». Créé en 2006, Kaolin est le fruit de la rencontre entre la conteuse Zaz Rosnet et la styliste Isao. Ensemble, elles ont créé une cabane à histoires regorgeant de mots et de couleurs pour les tout-petits : "blanc de craie, craie de Crète, crête de poule, poule ou coq, coquelicot dit quoi. Un peu de rouge ça bouge, coquille ça vacille. Elle malaxe les mots et mouline les couleurs. Elle prépare quelque chose...".

Un texte comme une pirouette poétique, drôle et exigeant, un décor à la fois simple et beau, une interprète pétillante attentive à son jeune public...

Vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat du RAM avant le 11 mai 2009.

BIEN DORMIR... POUR BIEN GRANDIR

DOSSIER



Le sommeil est le reflet de l'équilibre global, physiologique mais aussi affectif, familial... que l'enfant construit dès la naissance pour durer toute une vie. Les enfants qui vous sont confiés ont tous des habitudes de sommeil différentes.

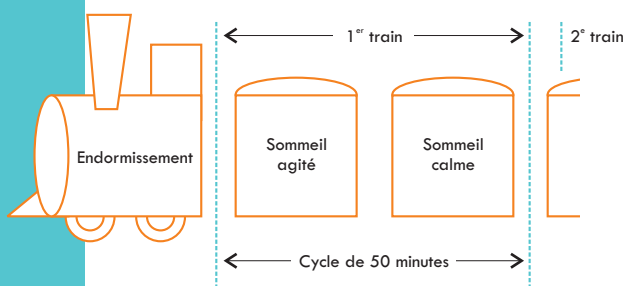
Qui n'a jamais rencontré d'enfant ayant du mal à trouver le sommeil ?

Voici quelques pistes de réflexion pour vous aider à mieux appréhender ce moment parfois délicat.

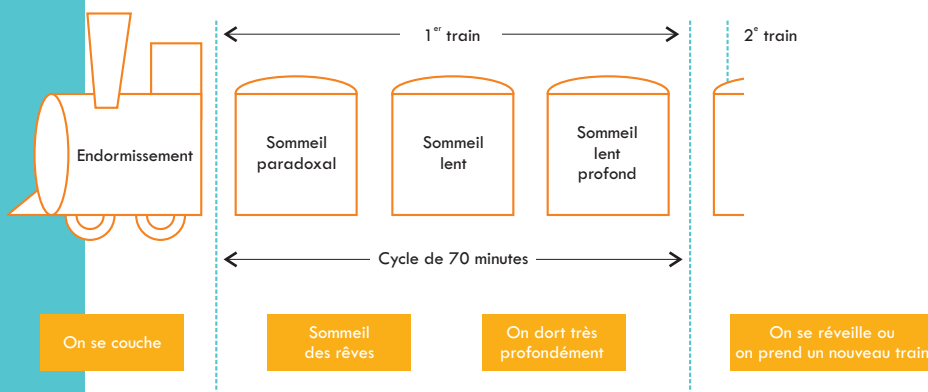
LE SOMMEIL

Le sommeil du tout petit est constitué de **phases successives** :

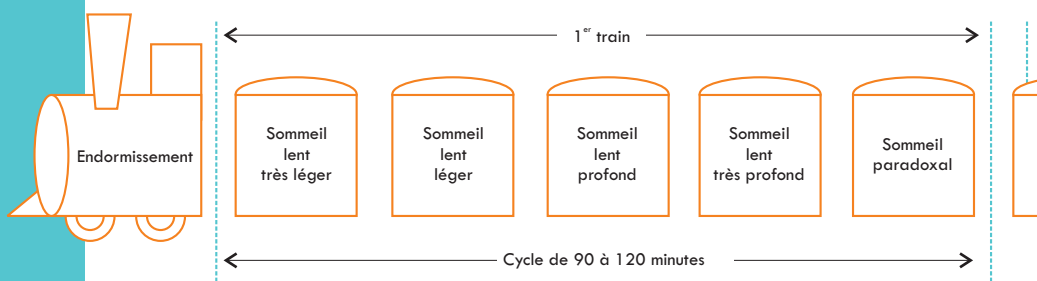
De la naissance à 2 mois



De 2 à 6/9 mois



Adulte



Il est nécessaire que des cycles complets de sommeil soient respectés pour que les capacités physiques et mentales de l'individu soient restaurées, d'autant plus quand l'organisme de l'enfant est en construction.

Il est essentiel de respecter les phases de sommeil agité (ou paradoxal) du nouveau-né, qui peuvent être prises pour des éveils ou des signes de souffrance ou d'appel.

Prendre le bébé à ces moments peut suffire à casser ses cycles de sommeil, à lui faire désapprendre les enchaînements normaux de sommeil agité, à la fin d'un rêve, donc un éveil, au lieu de replonger dans une phase de sommeil lent.

Ce conditionnement peut suffire à induire des réveils toutes les deux heures pendant de longs mois.

Jusqu'à 6 mois, l'enfant dort en moyenne 15 heures, vers 2 ans, 13 à 14 heures et, entre 3 et 5 ans, 12 heures.

A partir de 6 mois, l'enfant réduit progressivement son temps de sommeil diurne, passant de 4 à 3 siestes journalières vers 6 mois, à deux vers 12 mois, puis à une seule vers 18 mois.

La sieste d'une à trois heures jusqu'à l'âge de 2 ans et parfois plus, **ne réduit pas le sommeil nocturne**, bien au contraire !

Attention cependant pour les plus grands à ne pas trop retarder l'heure de cette sieste (risque de retarder l'heure du coucher).

L'ENDORMISSEMENT

Au cours de la période d'adaptation durant laquelle vous accueillez progressivement l'enfant à votre domicile, **prenez le temps d'échanger avec les parents sur le rythme de l'enfant, ses habitudes d'endormissement (position, doudou, il pleure en s'endormant, ...)**. N'hésitez pas à montrer aux parents le lieu où va dormir l'enfant, cela peut les rassurer.

Etre attentif aux signes du sommeil...

De manière générale, le besoin de sommeil se juge au comportement de l'enfant : il baille, se frotte les yeux, les paupières tombent, le regard est perdu et immobile, il pleure, prend son doudou, réclame des câlins, il est énervé ... sont des signes qui ne trompent pas.

Si l'enfant manque ce stade d'endormissement, il devra attendre le passage du cycle suivant.

Si bébé ne s'endort que dans les bras...

Après 4 mois, il est conseillé de lui désapprendre peu à peu cet endormissement dans les bras. Quand on sent que le bébé va s'endormir, on le couche dans son lit avant qu'il n'ait complètement sombré dans un sommeil profond.

Il apprend alors à s'endormir dans son espace à lui, qu'il peut apprivoiser et reconnaître, en particulier à chacun de ses micros réveils. À l'inverse, s'il est endormi dans les bras, on comprend son inquiétude quand il se réveille dans un environnement différent. Cet endormissement s'apprend peu à peu, en douceur. Dès cet âge-là, la sérénité, l'affection, les petits rituels (histoire racontée, câlin, veilleuse, musique douce, objet transitionnel, tétine...) dont on entoure le bébé au moment du coucher, sont essentiels. Ils lui permettent de s'endormir sans inquiétudes, de manière détendue.

Un sentiment de sécurité doit primer auprès du tout petit notamment lors de l'endormissement.

EN BREF...

- Il est préférable de ne pas réveiller un enfant qui dort.
- Le respect du rythme de sommeil de l'enfant étant essentiel, il est toujours possible d'aménager votre emploi du temps, de reporter une sortie, de décaler un repas, etc...
- La qualité du sommeil dépendra de la qualité de l'endormissement : instauration d'un rituel, proposition d'un temps calme avant endormissement...
- Le lit ne doit pas être une punition : la chambre et le lit doivent rester un lieu de bien être et de sécurité.
- Ce n'est pas en comptabilisant les heures de sommeil qu'il est possible d'en apprécier la qualité mais en observant le comportement de l'enfant durant les périodes de veille (bonne humeur, entraîné à jouer...).

BIBLIOGRAPHIE :

Livres pour adultes

- **Le sommeil, le rêve et l'enfant**
de Marie Thirion
et Marie Joséphe Challamel
- **Mon bébé dort bien**
d'Edwige Antier
Éditions Balland
Jacob-Duvernet

Livres pour enfants

- **Bonsoir lune**
L'école des Loisirs
- **Encore un bisou**
Chez Albin Michel Jeunesse
De Hest et Jeram

QUE SE PASSE-T-IL DU CÔTÉ DU RAPAM DE LESCAR

questions réponses

RAPAM :

Relais d'Accueil aux Parents et
aux Assistantes Maternelles

24 bis, avenue Roger Cadet
64230 Lescar

SPÉCIFICITÉ DU RELAIS

Le relais se situe dans l'enceinte du multi-accueil La Mainadère (crèche de Lescar) : il dispose d'une salle de référence avec possibilité d'utiliser la pataugeoire, la salle motricité, le jardin, la salle à manger de la crèche.

Cette configuration permet un décloisonnement des différents modes d'accueil à Lescar et un échange de compétences des professionnelles qui accueillent des jeunes enfants.

L'animatrice assure le trait d'union entre les modes d'accueil (individuel et collectif) existants sur la commune et centralise les demandes d'inscription pour l'accueil collectif.

NOMBRE D'ASSISTANTES MATERNELLES

- 51 assistantes maternelles agréées,
- 45 en activité (dont une dépend de la crèche familiale de Pau),
- 33 fréquentent le relais lors des différentes animations.

LE FONCTIONNEMENT

Ouverture du relais en 2004.

Relais municipal, ouvert 35 heures par semaine, avec une Educatrice de Jeunes Enfants (animatrice du relais) qui travaille en collaboration avec la secrétaire du multi accueil, les responsables des accueils collectifs et la psychologue, et en partenariat avec la PMI, la CAF et les relais du département.

Accueil sur rendez-vous pour des entretiens individuels.

ANIMATIONS

Pour des enfants de 2 mois 1/2 à 3/4 ans :

- deux ateliers d'éveil hebdomadaires en présence de l'animatrice,
- un atelier libre.

Jeux libres où la place est laissée à l'observation des enfants (pouvoir repérer leurs besoins) et propositions d'activités. En fin d'atelier, chansons ou histoires sont au rendez-vous pour se dire au revoir (permet aux enfants d'avoir des repères).

Sorties (bibliothèque de Lescar, spectacles, journée nature...).

Animations communes avec les crèches (goûters, spectacles...).

Une fois tous les deux mois, groupes de paroles animés par la psychologue et l'animatrice (échanges autour de la pratique professionnelle des assistantes maternelles, soutien, accompagnement).

Deux réunions annuelles thématiques ouvertes à tout public.

Une fois par semaine, un espace accueil parents/enfants est ouvert le vendredi matin aux familles lescariennes.



COMMANDE DE JOUETS

Suite à la demande de certaines assistantes maternelles, nous ferons au mois de juin une commande groupée de jouets. Vous pouvez consulter les catalogues (Wesco, Nathan, Ludomaine) dans la salle du relais.

Merci de nous faire part de votre choix avant le 29 mai.

FESTIVAL PETITE ENFANCE

Cette année le festival Petite Enfance de Pau aura lieu du 1er au 5 avril. Le thème de ce 20^{ème} festival est "fêtons les droits de l'enfant".

Des temps sont réservés aux professionnels de la petite enfance. Ainsi, nous organiserons une sortie le vendredi 3 avril. Si vous êtes intéressées, vous pouvez prévenir le secrétariat et nous vous transmettons les informations nécessaires concernant l'organisation (heure de rendez-vous sur place, repas etc...).

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

À cette occasion, assistantes maternelles, parents et enfants pourront se réunir à la salle du Relais Assistantes Maternelles le samedi 16 mai prochain.

Si vous souhaitez participer à l'organisation de cet après-midi, vous pouvez le préciser sur le "questionnaire" joint à l'inforam.

SORTIE DE FIN D'ANNEE POUR LES ENFANTS ET ASSISTANTES MATERNELLES

Courant juin, une sortie sera prévue pour fêter la "fin d'année"... et l'arrivée de l'été ! Nous vous donnerons les informations concernant cette sortie au mois de mai. Vous pourrez alors nous contacter ou vous renseigner lors des temps d'ateliers si vous souhaitez y participer.

SESSION URGENCES ET PREMIERS SECOURS

Au cours du dernier trimestre 2009, une session de remise à niveau sur le thème des urgences et premiers secours peut être organisée. Si cela vous intéresse, précisez-le au secrétariat du RAM.

ATELIER CUISINE

Toutes vos idées nous intéressent !

recette de la "navette"

Un gâteau tout simple pour les enfants !

Ingrédients :

- 2 œufs
- 2 tasses de crème fraîche
- 200g de sucre
- 250g de farine
- 2 cuillères à café de levure
- 1 noix de beurre

Battre l'œuf en omelette.

Mettre tous les ingrédients dans un grand bol et Mélanger pour obtenir un mélange homogène.

Verser la pâte dans un moule.

Faire cuire le gâteau pendant 30mn à 45mn dans un four préchauffé à 180°.



LES ANIMATIONS DU RAM

En images

Carnaval du RAM
3 et 6 mars 2009







SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONNAIS

ram

26, rue Jean Moulin
64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 38 39

Fax 05 59 34 30 68

e-mail : petite.enfance@piemont-oloronais.fr

